

# Bulletin de Santé du Végétal

BSV du 26/06/2013 - semaine 26

## A RETENIR CETTE SEMAINE :

**Mildiou** : De nouveaux symptômes, le plus souvent épars. Situation bien contenue.

**Oïdium** : Période de grande sensibilité des inflorescences. Vigilance.

**Note nationale « abeilles »** (voir page 3).

## Stades phénologiques

Les premiers stades 19 "début floraison" ont été signalés, dans les parcelles précoces, en fin de semaine dernière. Les températures de ces derniers jours, dignes d'un début de printemps, ne favorisent pas une évolution rapide de la floraison. Celle-ci peine à se généraliser mais progresse tout de même. A l'échelle du vignoble, le stade 23 "pleine floraison" pourrait être observé cette fin de semaine, soit les tout derniers jours de juin. On observe toujours une homogénéité phénologique entre secteurs, peu courante ces dernières années.

Le retard phénologique de cette campagne est de l'ordre d'une quinzaine de jours par rapport à la moyenne décennale, voire un peu plus.

**Chardonnay** : stade 18 "11-12 feuilles étalées" à stade 19 "début floraison". Stade 21 "25 % des capuchons floraux tombés" dans les parcelles de chardonnay hâtives.

**Pinot noir** : stade 18 à stade 19.

**Meunier** : stade 18. Stade 19 en parcelles précoces.

## Mildiou

### Situation

La situation est en cours d'évolution en ce début de semaine sur parcelles traitées. De nouveaux symptômes sont observés (pluies du 13, 16 et 17 juin). Ils demeurent le plus fréquemment épars. Peu de nouveaux foyers sont signalés.

Pour le moment, le vignoble reste globalement sain y compris dans les secteurs plus fortement arrosés en début de campagne où les premiers symptômes ont été découverts au cours de la dernière décade de mai (Côte des Bar, Sézannais et région des Coteaux du Petit Morin).

Sur le réseau SBT, au 21 juin, 21 % des parcelles (39 sur 182 parcelles) sont concernées par des symptômes sur feuilles (1 tache à 15 % de ceps touchés) contre 15 % au 14 juin.

Suite aux orages des 19 et 20 juin et aux pluies quotidiennes enregistrées depuis, plusieurs cycles d'incubation sont potentiellement en cours. Les sorties de taches devraient s'échelonner entre le 29 juin et le 2 juillet (voir tableau ci-contre). Sur inflorescences, pour un même évènement contaminant, la durée d'incubation est plus longue : le décalage est de l'ordre de 5 jours en préfloraison pour atteindre 8 jours à la floraison. Il faudra donc attendre la fin de la première décade de juillet pour avoir une idée plus précise de la situation sur grappes.

### Analyse du risque

Les inflorescences sont dans leur période de plus grande sensibilité.

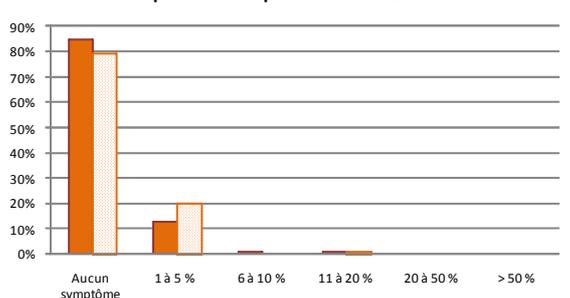
Le risque mildiou est globalement à la hausse du fait des précipitations importantes et fréquentes depuis une semaine, notamment dans les secteurs avec une présence plus régulière de taches. Il demeure plus faible dans les parcelles encore sans symptôme.

Cas particulier des secteurs fortement arrosés (50 mm et plus) ou grêlés les 19 et 20 juin : le risque de contaminations lors des prochaines pluies est élevé. Il est important de restaurer au plus vite une protection préventive efficace pour une bonne maîtrise de la maladie.



Premières fleurs en tous secteurs

Fréquence de ceps avec symptômes de mildiou sur feuilles - Répartition des parcelles du RSBT



Événements pluvieux	Sortie des symptômes sur feuilles à partir du :
19 juin	29 juin
20 juin	30 juin
21 et 22 juin	1 <sup>er</sup> juillet
23 et 24 juin	2 juillet

(Abaque d'incubation élaborée à partir des prévisions Météo France - Répondeur Reims)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées du 17 au 21 juin sur 182 parcelles de vigne. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

## Oïdium



Tache sporulante, blanchâtre, visible à la face inférieure de la feuille.

### Situation

Sur le réseau Magister, la fréquence de parcelles de chardonnay présentant des symptômes sur feuilles a progressé au cours de la semaine dernière. A ce jour sur le réseau SBT, une tache est signalée à Condé en Brie.

### Analyse du risque

Le début de floraison marque le début de période de forte sensibilité des inflorescences à l'oïdium. Surveiller les parcelles et en priorité celles dans lesquelles de l'oïdium sur grappes a été régulièrement observé les années antérieures (comptage sur 25 feuilles, face inférieure, étages foliaires 1 à 10).

Au 21 juin, l'indicateur du risque épidémique (indicateur régional oïdium feuilles) est en limite de la zone "risque épidémique élevé". Il est comparable à 2010 et 2011 à stade phénologique équivalent. Les observations de cette semaine et du début de la semaine prochaine permettront de confirmer cette tendance.

Vigilance dans les parcelles présentant déjà des symptômes sur feuilles et les parcelles à forte antériorité d'attaque sur grappes.

## Tordeuses

### Situation

Les glomérules sont maintenant bien visibles, les boutons floraux étant bien séparés. Ils sont formés de 4 à 5 boutons floraux agglomérés. Les chenilles mesurent en moyenne entre 3 et 5 mm. La cochylys est l'espèce la plus fréquemment rencontrée.

Sur le réseau SBT, au 21 juin, des glomérules ont été observés sur seulement 7 parcelles (4 % du réseau). Le taux de glomérules oscille entre 2 et 30 %.

Sur l'ensemble des réseaux de surveillance champenois, dans les parcelles hors confusion sexuelle comme sous confusion observées depuis ce lundi, aucun dépassement du seuil d'intervention n'a été signalé. Dans la très grande majorité des situations, le pourcentage de glomérules reste bien inférieur à 10 glomérules avec chenille vivante pour 100 inflorescences.

### Analyse du risque

Le risque lié à la première génération de tordeuses est globalement faible.

## Botrytis

La pourriture grise est une maladie dont l'épidémiologie est extrêmement complexe. Le risque s'apprécie à la parcelle. Les mesures prophylactiques (réduction de la vigueur, travaux en vert, palissage soigné, limitation des blessures sur baies...) permettent de la réduire et peuvent suffire dans les parcelles peu ou pas sensibles.

Pour plus de précisions se reporter à la note nationale botrytis 2013 consultable sur les sites Internet de la DRAAF Champagne-Ardenne et de la Chambre régionale d'agriculture Champagne-Ardenne.

## Acariens rouges

### Situation

Sur le réseau SBT, très peu de parcelles sont concernées par la présence d'acariens rouges : seulement 8 parcelles sur les 169 observées du 17 au 21 juin. Aucune parcelle n'atteint le dépassement du seuil d'intervention avant floraison de 70 % de feuilles occupées par au moins une forme mobile (fréquence maximum 16 %). Aucun plombage du feuillage n'est signalé. De plus, les typhlodromes demeurent bien présents (80 % des parcelles concernées) et jouent leur rôle de régulateurs naturels.

### Analyse du risque

Très peu de présence actuellement y compris dans les parcelles à historique. Globalement les populations sont naturellement bien régulées. Risque très faible.

## Note Nationale Abeilles - Pollinisateurs



Crédit photo [www.itsap.asso.fr](http://www.itsap.asso.fr)

**Les abeilles butinent, protégeons les !  
Respectez la réglementation « abeilles »  
et lisez attentivement la note nationale BSV 2013 sur les abeilles**

1. Lors des périodes d'intervention sur des cultures peu mellifères mais en présence d'autres plantes en fleurs (semées sous couvert ou adventices) ou présentes dans un environnement à fort potentiel mellifère, dans les situations proches de la floraison des vignes ou lors de la pleine floraison, utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température < 13 °C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**
3. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
4. Si vos parcelles sont voisines de ces parcelles en floraison, porter une grande vigilance à vos traitements.
5. **Les traitements effectués le matin présentent un risque supplémentaire** pour les abeilles car le produit peut se retrouver dans les gouttes de rosée du matin, source vitale d'eau pour les abeilles.

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiologie-surveillance des cultures ou sur [www.itsap.asso.fr](http://www.itsap.asso.fr).

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Champagne-Ardenne sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau VIGNE : Champagne Veuve Clicquot Ponsardin - CIVC - Cohesis Vigne - COMPAS - Coopérative Champagne Coligny - Champagne Chassenay d'Arce - Coopérative Charles Collin - CSGV - CVC Nicolas Feuillatte - FCM Consultants - GDV Aube - GDV Marne - GEDV Aisne - Chambre d'agriculture de la Marne - Magister - Ets RITARD - SOUFFLET Vigne - STAHL - Union Aubeoise - Union Champagne - Viti-Concept.

Rédigé par le CIVC avec relecture de Coopérative Charles Collin, Compas et DRAAF-SRAL.

Publication gratuite disponible sur les sites Internet [www.champagricra.fr](http://www.champagricra.fr) et [www.draaf.champagne-ardenne.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.champagne-ardenne.agriculture.gouv.fr)

Animation du réseau Vigne : Lauriane JOSSE, CIVC, 03 26 51 34 46, [lauriane.josse@civc.fr](mailto:lauriane.josse@civc.fr)

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées du 17 au 21 juin sur 182 parcelles de vigne. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.